

### BILAN

#### BILAN AU 31/12/2023

ACTIF	PASSIF		
Caisse banques centrales CCP	Dettes établissement de crédit	658 716,15	190 446 088,40
Créances établissement de crédit	Comptes créditeurs de la clientèle	202 484 829,23	162 139 409,84
Opération avec la clientèle	Autres comptes de passif	174 650 293,70	1 772 561,45
Immobilisations	Provisions pour risques et charges	15 459 835,81	2 621 978,57
Autres comptes d'actifs	Fonds propres	800 331,59	36 577 041,35
Total	Résultat de l'exercice	394 054 006,48	496 926,87
	Total	394 054 006,48	394 054 006,48

Sociétaires : État début 2023 : 5 382. Adhérents : 395. Sortants : 152. État fin 2023 : 5 625.  
Capital social : Montant début 2023 : 10 206 533  
Montant fin 2023 : 9 902 210

Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à début 2023 : 10 157 768  
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à fin 2023 : 9 854 495

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL A. c. i. a. r. L.  
"PAYS DE LA CERAMIQUE" 67620 SOUFFLENHEIM  
HUCK Richard, IBACH Bernard, VITZIKAM Jean-Claude

### DIVERS

#### SAFER GRAND-EST

##### Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/07/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim BP 80036 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 83 62 52 90 ou par mail à l'adresse [candidat67@safergandest.fr](mailto:candidat67@safergandest.fr)

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Bas-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est.

**Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.**

<b>Wissembourg</b>			
20 0018	HASSELBACH	9 a 12 ca N Terres	
20 0027	HASSELBACH	6 a 77 ca N Terres	
Surface sur la Commune : 15 a 89 ca			
<b>Niederhaslach</b>			
04 0207	IM VORDEREN BOCKENLOCH	14 a 58 ca A Vergers	
09 0178	PRINGELACKER	12 a 41 ca A Prés	
10 0046	WOLFERSMATT	12 a 64 ca A Prés	
Surface sur la Commune : 39 a 63 ca			
<b>Lohr</b>			
21 0214	0058 KRAEHLING	38 a 05 ca A Prés	
Surface sur la Commune : 38 a 05 ca			
<b>Brumath Ensemble indivisible avec présence de bâtiments</b> ◊			
AE 0130	A 0213 AV DE STRASBOURG	18 a 92 ca N Terres	
AE 0130	◊ Z 0213 AV DE STRASBOURG	46 a 18 ca N Sols	
AE 0133	0047 0211 AV DE STRASBOURG	20 a 89 ca N Sols	
AE 0134	0048 ALTSTRASSBURGER WEG	2 a 12 ca N Terres	
Surface sur la Commune : 88 a 11 ca			
<b>Wolfskirchen Cession d'une exploitation laitière en agriculture biologique complète et indivisible avec Bâtiments</b> ◊ - <b>Cheptel - Stock - Matériel</b>			
03 0032*	KRUMMACKER	8 a 98 ca CN Terres	
03 0033*	KRUMMACKER	15 a 41 ca CN Terres	
03 0034*	KRUMMACKER	41 a 28 ca CN Terres	
03 0035*	KRUMMACKER	42 a 03 ca CN Terres	
03 0037*	◊ KRUMMACKER	1 ha 68 a 02 ca CN Terres	
08 0058*	TAELLEN	96 a 41 ca CN Terres	
08 0059*	TAELLEN	2 ha 17 a 03 ca CN Terres	
08 0060*	TAELLEN	27 a 33 ca CN Terres	
08 0061*	TAELLEN	18 a 37 ca CN Terres	
08 0062*	TAELLEN	10 a 29 ca CN Terres	
08 0063*	TAELLEN	35a 65ca CN Terres	
08 0064*◊	TAELLEN	84 a 42 ca CN Terres	
08 0065*◊	TAELLEN	1 ha 93 a 06 ca CN Terres	
08 0065*◊	K TAELLEN	38 a 12 ca CN Sols	
Surface sur la Commune : 10 ha 66 a 85 ca			

**Location d'environ 80 ha en agriculture biologique (zone CN) Wolfskirchen – liée à l'acquisition du bien indivisible**

HUMBRUNN : 8- 25, 29, 30 et 31  
FORST : 8 - 35, 41 et 74/40  
TAELLEN : 8 - 44, 47, 48 et 56  
AUF DEN BERGEN : 8 - 32, 69 et 70  
HASENMATT : 8 - 03, 04, 05, 06, 07, 16, 19, 20, 21 et 22  
KRUMMACKER : 3 - 27, 31, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 et 45  
GRIESEN : 6 - 54, 55, 56 et 57  
OBEN AM BURBACHER WEG : 7 - 137 et 138  
OBEN AM BURBACHER WEG : 8 - 24  
EICHELGAERTEN : 8 - 34

\* Pour les parcelles « agriculture biologique », les candidats s'engageant à poursuivre une exploitation en agriculture biologique pendant une durée minimale de 6 ans, sont prioritaires.

### SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE

#### AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

##### Délégation de service public pour l'exploitation des plateformes de compostage de déchets végétaux de Bischwiller et Dettwiller, 2025-2035

**Objet de la consultation :** Passation d'une convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de 2 plates-formes de compostage de déchets végétaux. Tonnages annuels de déchets végétaux entrants : 30 à 35 000t (Bischwiller+Dettwiller)

Capacité maximale à garantir : 35 000t au total annuel

Provenance des déchets végétaux : déchèteries, services communaux, paysagistes, occasionnellement particuliers. Les seuls apports autorisés sont les déchets végétaux.

Chaque plate-forme est équipée d'un pont-basculé, d'un hangar, d'une aire de broyage en béton, d'une filière de recyclage des eaux pluviales avec décanteur, marais, lagune, diverses zones en enclos pour stockage et vente de produits.

Sur Bischwiller : obligation de gérer également une zone d'accueil, stockage, broyage, commercialisation de déchets inertes (env.100000).

**Exigences particulières :**

- procédé de compostage microbien contrôlé à chaque étape,
- andains de petite taille (h 3m3/ml maximum),
- retournements fréquents,
- présence permanente d'un retourneur d'andain et autres engins sur chaque site.
- la commercialisation des produits est du seul ressort du délégataire,
- tous les matériels (sauf pont-basculé) sont à fournir par le délégataire.
- sur Bischwiller construire un local de bureaux utilisable au quotidien à côté du pesage et modification de la voie d'accès.

**Durée envisagée pour la délégation :** du 1<sup>er</sup> Mai 2025 au 30 avril 2035

**Forme de la procédure :** elle sera conforme à la Loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 dite Loi Sapin et à ses décrets d'application.

**Remise des candidatures :** de façon dématérialisée sur [marchesonline.com](http://marchesonline.com) et [achatpublic.com](http://achatpublic.com)

**Date limite de réception des candidatures :** lundi 2 Septembre 2024 à 12 h 00 à Monsieur le Président du SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE BP 20364 67507 Haguenau-Cedex

**Description de la DSP et justificatifs à joindre aux candidatures :** précisés dans les documents intitulés « pré-informations phase candidatures CONTRAT DSP compostage 2025 » et « RC candidatures DSP compostage » disponibles sur [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) ou sur le site [www.smitom.com](http://www.smitom.com), rubrique téléchargement/marchés publics.

**Renseignements :** SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE, 2 rue du Clausenhof – B.P. 20364 – 67507 Haguenau CEDEX – Tél. : 03 88 72 04 47, mël : [c.hey@smitom.fr](mailto:c.hey@smitom.fr)

**Date d'envoi à la publication :** 5 juillet 2024

Le Président : Philippe SPECHT

Les annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

**PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES**

**ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE**

**DANS L'EST agricole et viticole**

**DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : [annonce@est-agricole.com](mailto:annonce@est-agricole.com)**

**REDEVENUS SUR : [WWW.EST-AGRICOLE.COM](http://WWW.EST-AGRICOLE.COM)**

**DEVIS EN TEMPS RÉEL**

**ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES**

### COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental  
Commune de MAISONSGOUTTE

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

##### Sur le projet du nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental et du programme des travaux connexes (Articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime)

Les propriétaires des terrains et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la commune de MAISONSGOUTTE sont informés que la commission communale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet du nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes et piquets.

Le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :

- Le plan d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement en application du 6° de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime et autres structures paysagères ;
- Un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;
- Une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime ;
- Un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire correspondant aux prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral mentionné au III de l'article L.121-14 du Code rural et de la pêche maritime ;
- L'indication du ou des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêtés par la commission communale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes ;
- L'étude d'impact et son résumé non technique définie à l'article R.122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'environnement, ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale ;
- Un registre d'enquête destiné à recevoir les réclamations et observations des intéressés et du public.

Les documents désignés ci-dessus seront déposés en mairie de MAISONSGOUTTE où ils pourront être consultés du 27 août 2024 au 27 septembre 2024 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie, à savoir les mardis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et publiés sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de MAISONSGOUTTE, 1 rue de Kuhnembach 67220 MAISONSGOUTTE, où toute correspondance postale relative à l'enquête peut être adressée à l'attention de Monsieur Benjamin BOURLIER, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, comme commissaire enquêteur titulaire (Madame Frédérique KELLER a été désignée comme commissaire enquêteur suppléant).

**Monsieur Benjamin BOURLIER, se tiendra à la disposition du public, au Foyer Saint-Antoine, 16 rue Wagenbach 67220 MAISONSGOUTTE :**

- le mardi 27 août 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- le samedi 14 septembre 2024 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 27 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

pour y recevoir les réclamations et les observations des intéressés.

Un avis portant ces indications est affiché en mairie de MAISONSGOUTTE et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) au début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie de MAISONSGOUTTE aux jours et heures d'ouverture de la mairie et sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique.

Conformément à l'article R.123-9 du Code de l'environnement, le public pourra également transmettre par courrier électronique, ses observations et propositions, pendant toute la durée de l'enquête et jusqu'à la fin de celle-ci, à l'adresse électronique suivante : [epafat.maisonsgoutte@alsace.eu](mailto:epafat.maisonsgoutte@alsace.eu)

La commission communale d'aménagement foncier statuera sur les réclamations et observations formulées lors de l'enquête. Les décisions de la commission communale d'aménagement foncier seront notifiées aux intéressés et publiées en mairie de MAISONSGOUTTE.

En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :

- le renouvellement de la publicité légale antérieure relative aux droits réels autres que les privilèges et hypothèques a lieu par la mention de ces droits dans le procès-verbal d'aménagement foncier ;
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois après la clôture des opérations.

Il est rappelé qu'en vertu des prescriptions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du président du Conseil Départemental du 25 novembre 2016 fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont soumises à autorisation jusqu'à la clôture des opérations d'aménagement foncier de MAISONSGOUTTE, la préparation et l'exécution des travaux suivants de nature à modifier l'état des lieux et qui ne sont pas d'intérêt collectif, sont soumises à autorisation du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, après avis de la commission communale d'aménagement foncier, à l'intérieur du périmètre soumis aux opérations d'aménagement foncier : les plantations d'arbres, la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L.342-1 du Code forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés, l'établissement de clôtures, la création ou suppression de chemins ou fossés, l'exécution de fouilles (sauf sur les parcelles bâties), les travaux préparatoires à la construction de bâtiments (sauf sur les parcelles bâties), le retournement des prairies naturelles.

En outre, le bornage des nouvelles parcelles ayant été effectué et signalé par des piquets, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de laisser les bornes en place.

Si par accident une borne est enlevée, il y a lieu de la signaler au géomètre. Celle-ci ne peut être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposeraient à des sanctions.

À Strasbourg, le 22 mai 2024  
Le Président  
Pour le Président, par délégation,  
Le Directeur-adjoint de l'Environnement et de l'Agriculture  
Chef du Service Foncier, Agricole et Sylviculture,  
Signé : Dominique STEINMETZ

### COMMUNE DE FLEXBOURG

33 rue des Seigneurs  
67310 Flexbourg  
Tel 0388505455  
mail : [mairie.flexbourg@wanadoo.fr](mailto:mairie.flexbourg@wanadoo.fr)

#### CIMETIERE - CONCESSIONS n 81-82 et n 1011-101

Le maire de la commune de FLEXBOURG informe les descendants ou successeurs de

- M. Joseph REYSER auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Flexbourg par acte en date du 1<sup>er</sup> novembre 1913
- Et M. Aloyse MICHEL, auquel une concession perpétuelle avait été délivrée dans le cimetière communal de Flexbourg par acte en date du 20 mai 1932

Qu'il sera procédé en date du 26/08/2024 à 13h30, à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouvent ces concessions

Les descendants, successeurs ou personnes concernées par l'entretien de ces concessions sont invités à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

### COMMUNE DE SUNDHOUSE

#### Enquête publique

##### Élaboration du Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 18 juin 2024, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :

- Maitriser le développement urbain en limitant l'étalement linéaire ;
- Préserver le cadre de vie : encadrer les nouvelles constructions en autorisant des formes contemporaines en périphérie ;
- Favoriser le parcours résidentiel local à travers une offre en logements diversifiée respectueuse du paysage urbain ;
- Améliorer le traitement des franges urbaines, et maintenir la coupure verte avec Wittisheim ;
- Préserver les espaces à forte valeur environnementale et éviter le mitage des espaces agricoles ;
- Améliorer le maillage viaire notamment en renforçant les liaisons cyclables inter-communales vers le Collège ;
- Soutenir le tissu économique communal (zone d'activités et commerces de proximité) et les exploitations agricoles ;
- Compléter l'offre existante en équipements de tourisme et loisirs.

L'enquête se déroulera sur une durée de 30 jours consécutifs :

**du lundi 26 août 2024 à 9h00 au mardi 24 septembre 2024 à 17h30 heures**

Madame BRAUN BECK, juriste, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Madame MAHLER-KNEPFLER, urbaniste, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléante par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/plu-sundhouse>

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi de 8h à 12h
- Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

**Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :**

- Samedi 14 septembre 2024 de 09h00 à 12h00

La commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :

- Vendredi 30 août 2024 de 10h00 à 12h00
- Lundi 09 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Samedi 14 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Mardi 24 septembre 2024 de 15h00 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignait sur le registre d'enquête déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 1 place Crinoline – 67920 Sundhouse
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [plu-sundhouse@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu-sundhouse@mail.registre-numerique.fr)
- soit en les consignait sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-sundhouse>

Le dossier de PLU comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

Le projet de PLU étant susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement de l'Etat voisin, le dossier d'enquête publique et les informations relatives à l'enquête lui ont été transmis.

L'autorité responsable du projet de PLU est la commune de Sundhouse représentée par son Maire Monsieur Mathieu KLOTZ et dont le siège administratif est situé 1 place Crinoline – 67920 SUNDHOUSE. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur les sites internet de la commune et de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

**SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT**  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

#### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Thomas EHRHARDT, notaire à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, CRPCEN 67072, le 8 juillet 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Eric ALAIN DELUMEAU et Madame Claudine Sylvie WINCKEL, son épouse, demeurant ensemble à OSTWALD (67540) 2 rue des Chevesnes. Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 1<sup>er</sup> décembre 1971. Madame est née à STRASBOURG (67000) le 12 juin 1965. Mariés à la mairie de OSTWALD (67540) le 2 septembre 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec accusé réception, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.



**SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT**  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

#### Changement de régime matrimonial

Monsieur Thierry WEIBEL, né à MULHOUSE (68100) le 5 mars 1961 et Madame Martine SIEGEL, née à HAGUENAU (67500) le 1<sup>er</sup> décembre 1963, demeurant ensemble à STRASBOURG (67000) 280 A route de la Wantzenau Mariés à la mairie de STRASBOURG (67000) le 29 juillet 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean Louis COLLINET, notaire à RIEDISHEIM (68400), le 13 juillet 1995.

Ont adopté le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE, aux termes d'un acte portant changement de régime matrimonial reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire associé à OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, en date du 26 juin 2024, rép. n° 14914.

Les oppositions doivent être faites auprès de Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire à OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, dans un délai de trois mois à compter de la présente publication, par lettre recommandée avec accusé réception ou par exploit d'huissier.

Pour insertion  
Le notaire

**Etude de Mes Christophe NONNENMACHER et Lucas GERARD**  
Notaires (Etude n° 67048)  
10 rue de Monswiller  
67700 SAVERNE  
Tél. 03 88 91 17 63

#### Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me DUCANOS, notaire au sein de l'office notarial susnommé, le 4 juillet 2024, M. et Mme Jan LIS – André, Véronique REYDEL, demeurant à THAL-MAR-MOUTIER (67440) 45, rue des Tilleuls, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de HAEGEN (67700), le 4 août 1983, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Me DUCANOS, notaire susnommé.

Pour insertion :  
Audrey DUCANOS, notaire.

**CONSTITUTION**

**FIBA**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

**FIBA**  
9 rue des Capucins  
67120 Molsheim  
[droidesaffaires@groupe-fiba.fr](mailto:droidesaffaires@groupe-fiba.fr)

#### SCI LÉJÀ

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2024 à Molsheim, il a été constituée, pour une durée de 99 années, une société civile immobilière au capital de 100, - € divisé en 100 parts de 1 € chacune, ayant pour dénomination Léjà, qui sera immatriculée au RCS de Saverne et ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; l'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties réelles ; de manière générale la gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier ; la souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou de droits sociaux de toutes sociétés, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées ; l'acquisition, la cession, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tous placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts, de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; la réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières, l'emploi de fonds et valeurs. L'apport en numéraire est de 100 euros. Le siège social est fixé 20 rue de l'Eglise 67310 DANGOLSHEIM. Madame Charline HUBER demeurant 20 rue de l'Eglise 67310 DANGOLSHEIM, est nommée gérante pour une durée indéterminée. Pour avis.

CONSTITUTION

**Maître Olivier RITTER**  
Notaire associé  
2, rue des Aulnes  
67360 WOERTH

**SAS EASY ELECTRIC MOBIL STATION VERT**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier RITTER, notaire à WOERTH, le 2 juillet 2024, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAS EASY ELECTRIC MOBIL STATION VERT  
Siège : WISSEMBOURG (67160), 10 allée des Peupliers  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS  
Capital : 10,00 € divisé en 10 actions de 1,00 € chacune numérotées de 1 à 10.  
Objet :  
- la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente d'énergie et de tous matériaux permettant de générer de l'énergie  
- la transformation de tous matériaux / éléments en vue de constituer et revendre lesdites énergies  
- l'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la copropriété de terrains, immeubles construits ou en cours de construction, permettant la réalisation des opérations susvisées  
- la réalisation de tous travaux de construction, d'amélioration, de rénovation ou d'agrandissement sur les biens de la société  
- la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens et notamment par bail, location ou autrement de ces biens meubles et immeubles, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, améliorations et installations nouvelles conformément à leur destination  
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties ou hypothèques  
- le cautionnement solidaire ou simplement hypothécaire pour garantir tous emprunts que les associés pourraient souscrire en vue de répondre aux appels de fonds de la société  
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités  
- et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations, notamment mobilières, immobilières et financières, se rattachant, directement ou indirectement, à cet objet ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Apports en numéraire : 10,00-€  
Président : Monsieur Hans SCHUBACH demeurant à LOCARNO (SUISSE), Via Francesco Ballerini 26  
Clause d'agrément : Toute cession à titre gratuit ou onéreux sera soumise à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.  
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.  
Pour insertion.  
Olivier RITTER, Notaire

**BFN CONSTRUCTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Strasbourg du 04 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BFN CONSTRUCTION  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique  
Siège social : 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG  
Objet social :  
- toutes activités liées au gros œuvre et second œuvre d'une construction, démolition, rénovation extérieure, la maçonnerie dont le béton armé,  
- l'activité de plaquiste.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Fatmir SALIHU, demeurant 2 rue du Champ de Manœuvre - 67200 STRASBOURG  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.  
La Gérance

**SARL L'ELEPHANT SIFFLEUR**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000,00 Euros  
Siège social : 88 rue de Lingolsheim 67540 OSTWALD

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mars 2024, il a été constituée une Société dont les caractéristiques sont les suivantes

Dénomination sociale : SARL « L'ELEPHANT SIFFLEUR »  
Forme : Société à Responsabilité Limitée  
Siège Social : 88 Rue de Lingolsheim 67540 OSTWALD  
Objet social : Sans activité.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.  
Capital social : 5 000 euros divisé en 100 parts sociales de 50 euros chacune.  
Gérant : Monsieur HARELLE Sébastien, 88 route de Lingolsheim 67540 OSTWALD  
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg  
Pour avis, le gérant

**Maître Olivier RITTER**  
Notaire associé  
2, rue des Aulnes  
67360 WOERTH

**SCI LTNA**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier RITTER, notaire à WOERTH, le 3 juillet 2024, il a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LTNA  
Siège : HAGUENAU (67500), 9 rue des Lapins  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS  
Capital : 1.000,00 € divisé en 1.000 parts de 1,00 € chacune numérotées de 1 à 1000.  
Objet :  
- l'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la copropriété de terrains, immeubles construits ou en cours de construction,  
- la réalisation de tous travaux de construction, d'amélioration, de rénovation ou d'agrandissement dans les biens immobiliers de la société ;  
- la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens et notamment par bail, location (y compris la location meublée) ou autrement de ces immeubles, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, améliorations et installations nouvelles conformément à leur destination ;  
- l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;  
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties ou hypothèques ;  
- le cautionnement solidaire ou simplement hypothécaire pour garantir tous emprunts que les associés pourraient souscrire en vue de répondre aux appels de fonds de la société ;  
- et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Apports en numéraire : 1.000,00-€  
Gérant : Monsieur Thierry LOYAU demeurant à HAGUENAU (67500), 9 rue des Lapins  
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre associés, entre conjoints ou partenaires, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaire, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.  
Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec le consentement de l'unanimité des associés. Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.  
Pour insertion.  
Olivier RITTER, Notaire

**WARD INVEST**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/06/2024, il a été constituée sous la dénomination sociale WARD INVEST, une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 500 euros  
Siège social : 1 rue Gustave Stoskopf 67520 MARLENHEIM  
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances, placements et autres produits financiers portant intérêts  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Apports en numéraire : 500 euros  
Gérance : Monsieur WARD Joun Demeurant 1 rue Gustave Stoskopf 67520 MARLENHEIM, FRANCE de nationalité FRANCAISE  
Transmission des parts sociales : Article n°14.  
Les parts sociales sont librement cessibles entre conjoints, ascendants et descendants.  
En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après l'agrément de cette cession dans les conditions et selon les modalités exposées ci-après.  
En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après avoir été dûment agréés dans les conditions et selon les modalités de l'article 14 des statuts.  
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.  
Pour avis et mention, Monsieur WARD Joun Gérard

**MON AUDIT RENOV**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €  
Siège social : 2 rue de Kolbsheim 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4/07/2024 à ERNOLSHEIM SUR BRUCHE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MON AUDIT RENOV,  
Forme : Société à responsabilité limitée  
Siège : 2 rue de Kolbsheim, 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE,  
Objet : audit énergétique, étude thermique, conseil et expertise en rénovation énergétique ; activité d'ingénierie, de conseil relatif aux travaux d'économies d'énergies, de performance et d'efficacité énergétique des bâtiments ; assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de travaux liés aux métiers du bâtiment et des économies d'énergie ; accessoires achat et revente de tous produits non réglementés, notamment de matériaux de construction  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,  
Capital : 1 000 €,  
Gérance : Orhan DEVECI, demeurant 2 rue de Kolbsheim 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.  
Pour avis,  
La Gérance

**MAISON HK**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 10 rue des Champs 67200 STRASBOURG

Suivant acte SSP du 03/07/2024 il a été constituée une SAS dénommée :

**MAISON HK**  
Capital social : 2000 euros.  
Siège social : 10 rue des Champs - 67200 STRASBOURG  
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles. L'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits, ou à construire ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens ; ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, éventuellement la vente de tout ou partie de l'ensemble immobilier ci-dessus décrit ; L'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garantie d'hypothèque ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.  
Président : Jean-Luc HAESSIG demeurant 10 rue des Champs - 67200 STRASBOURG  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg.

**AGEM EXPERTISE & CONSEIL**  
67530 BOERSCH  
Tél. 0388 481 555  
contact@agemexpertise.com

**JLR CLIMATISATION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 8 juillet 2024, il a été constituée pour une durée de 99 ans une société par actions simplifiée à capital variable avec un minimum autorisé de 4 000 € dénommée JLR CLIMATISATION qui sera immatriculée au RCS de STRASBOURG avec siège social à 67800 HOENHEIM 17 rue des Tuileries et ayant pour objet « les travaux d'installation et de mise en œuvre de systèmes énergétiques et climatiques, notamment de climatisation, en ce compris tous travaux accessoires nécessaires à leur réalisation, leur entretien et réparation, accessoirement, le négoce et la location de tous produits et matériels se rapportant à l'activité principale ». Monsieur ROTH Jean-Luc, demeurant à la même adresse a été nommé président pour une durée indéterminée. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom ; il a le droit de voter sauf disposition contraire prévue par le code de commerce. Chaque associé a autant de voix que lui attribuent les actions qu'il possède, sans limitation. Toute cession ou transmission d'actions, sauf entre associés et à leurs descendants, est soumise à l'agrément préalable des associés décidé à la majorité de plus de la moitié des voix auxquelles donnent droit les actions composant le capital social. Pour avis, le président.

**JDH AUTOS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000,00 euros  
Siège social : 9, rue du Rothbaechel 67240 BISCHWILLER

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Marienthal du 2 juillet 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : JDH AUTOS  
Siège : 9, rue du Rothbaechel, 67240 BISCHWILLER  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000,00 euros  
Objet : Achat, revente de véhicules neufs et d'occasion, location de véhicules, réparation et entretien de véhicules automobiles  
Président : Monsieur Danny HASNAOUI demeurant 3 rue de Rochechouart 67610 LA WANTZENAU  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG  
Pour avis. Le Président

**ASEL ENERGY**

Dénomination : ASEL ENERGY  
Forme : SARL  
Siège social : 8 RUE ALFRED KASTLER 67300 SCHILTIGHEIM  
Objet : Isolation thermique extérieure et intérieure, ravalement de façade, maçonnerie générale  
Durée : 99 ans  
Capital : 2000 Euros  
Gérant : Monsieur Bayram AKKUS, demeurant 58 RUE LEON GAMBETTA 93700 DRANCY  
Immatriculation : RCS STRASBOURG

**RICHERT MULTI SERVICES**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1000 euros  
Siège social : 15 rue Principale 67360 GOERSDORF

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Marienthal du 18 juin 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : RICHERT MULTI SERVICES  
Siège social : 15 rue Principale 67360 GOERSDORF  
Objet social : Services de débarras et de nettoyage de maison, locaux, garages et box de stockage - Remorquage et dépannage de véhicules en panne dans un garage au choix - Transport et dépose de véhicules à la casse  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1000 euros  
Gérance : Monsieur Jordan RICHERT, demeurant 6 rue des Potiers 67660 BETSCHDORF  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.  
Pour avis. Le Gérant.

**SCI SOPHAPHY**

Par acte du 01/07/2024, il a été constituée une SCI dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI SOPHAPHY  
Forme : Société civile immobilière  
Capital social : 1000 euros  
Siège social : 13 Route de Saverne 67205 OBERHAUSBERGEN  
Gérance : M. NUTHOUIM Sophan demeurant 13 Route de Saverne 67205 OBERHAUSBERGEN  
Associé : M. KALISA Patrick demeurant 6 Allée Marie Laurecin 67380 LINGOLSHEIM  
La société a pour objet :  
- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.  
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de STRASBOURG

**SEBANGE SAINT-PIERRE**

SASU au capital de 4 000 euros  
Siège social : 47, avenue des Vosges 67140 BARR  
RCS COLMAR

Suivant acte SSP du 26 juin 2024 il a été constituée une SASU dénommée :

**SEBANGE SAINT-PIERRE**  
Capital social : 4 000 euros.  
Siège social : 47, avenue des Vosges - 67140 BARR.  
Objet : point de vente de pain, viennoiserie, pâtisserie et épicerie. Salon de thé.  
Président : M. Sébastien DENECHAUD demeurant 47, avenue des Vosges- 67140 BARR.  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.  
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

**SCHMITT LUSTIG PLATRIERIE**

Aux termes d'un acte SSP le 24/06/2024 à WOERTH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARLU  
Dénomination sociale : SCHMITT LUSTIG PLATRIERIE  
Siège social : 15 rue de la Sauer à 67360 WOERTH  
Objet social : L'activité de plaquiste et la réalisation de tous travaux de plâtrerie, travaux d'isolation phonique et thermique en intérieur ainsi que la pose de fenêtres de toit ; la vente de tout produit non réglementé par tout moyen ; toute activité s'y rattachant directement ou indirectement.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG  
Capital social : 15 000 euros  
Gérance : Monsieur Stéphane LUSTIG demeurant 34 Rue Principale - MITSCHDORF à 67360 GOERSDORF

**ASSOCIATION TRIBUNAL DE PROXIMITE DE SCHILTIGHEIM**

Registre des associations

Il a été inscrit le 24/06/2024  
Au registre des associations du Tribunal de proximité de SCHILTIGHEIM N°AMALIA : A2024SCM000069  
L'association : Association Cie Foehn  
Ayant son siège : 14 rue des Tisserands 67201 ECKBOLSHEIM  
Les statuts ont été adoptés le : 07/05/2024  
L'association a pour objet :  
- Création, production, diffusion et promotion de spectacles vivants alliant diverses formes artistiques : musique, cirque, théâtre, installation - Organisation de manifestations et toutes initiatives pouvant aider à la promotion des domaines de spectacle vivant et de la musique - Atelier de formation et de création artistique.  
La direction se compose de :  
Président : M. HAREL Martin  
Trésorier : M. NICOLETTI Léa  
Secrétaire : Mme FAIVE Charline

**DISSOLUTION**

L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de BOUCHERSBERG a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2021.  
A été nommé liquidateur, M. M. Daniel VIERLING, Président, demeurant 14 rue de Marlenheim à 67117 Fessenheim le bas.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de SAVERNE MARMOUITIER a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, M. Fabrice VEIT-HARTER, Président, demeurant 3 rue de la Gare à 67700 Saverne et M. Georges LORENTZ, Trésorier, demeurant 37 Grand rue à 67700 St Jean Saverne.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de SARRE-UNION a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2021.  
A été nommé liquidateur, M. Bernard KEHNE, Président, demeurant 3 lieudit Windhof à 67260 Windhof Burbach  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton des VOSGES DU NORD a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, M. Louis FUTTERER, Président, demeurant 139 rue du Gal de Gaulle à 67340 Ingwiller et Mme Agnès VELTEN, Trésorière, demeurant 15 rue Principale à 67290 La Petite Pierre.  
Les créances éventuelles de ces associations peuvent leur être présentées dans un délai d'un an à compter de la présente publication

**DISSOLUTION**

L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de BARR-BERNSTEIN a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, M. Pierre KIEFFER, Président, demeurant 21 rue du Gal Vandenberg à 67140 Barr et M. Eric SCHOENN, Trésorier, demeurant 73 route du Vin à 67140 Itterswiller.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de RO-SHEIM a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2021.  
A été nommé liquidateur, M. Bernard SCHAHL, Président et Trésorier, demeurant 8 rue de l'Ecole à 67420 Rannart.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de SCHIRMECK a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, M. Thierry GRANDGEORGE, Président, demeurant 4 Col du Donon à 67130 Grandfontaine et M. Michel NEUHAUSER, Trésorier, demeurant Les Quelles à 67130 La Broque.  
Les créances éventuelles de ces associations peuvent leur être présentées dans un délai d'un an à compter de la présente publication

**DISSOLUTION**

L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de BISCHWILLER a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, M. Bernard WILHELM, Président, demeurant 47 rue de Fort Louis à 67480 Roeschwoog et M. Robert HUCK, Trésorier, demeurant 1 rue de Fort Louis à 67480 Roeschwoog.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de HAGUENAU a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, Mme Marie HILDENBRAND, Présidente, demeurant 92 rue Principale à 67500 Weitbruch et M. Aurélien RUST, Trésorier, demeurant 72a rue de la Gare à 67240 Oberhoffen sur Moder.  
Les créances éventuelles de ces associations peuvent leur être présentées dans un délai d'un an à compter de la présente publication

**CREATION**

Le GHRD UMIH 67 annonce la création du **Syndicat Patronal des Hôteliers Restaurateurs Débiteurs de Boissons et Etablissement de nuit Grès des Vosges - Circonscription 7 du GHRD UMIH 67**. L'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 6 octobre 2021.  
Le syndicat couvre les Communautés de Communes de : Saverne-Marmoutier-Sommerau, Alsace Bossue, Pays de la Zorn, Hanau-La-Petite-Pierre.  
Le Syndicat a pour objet : La défense des intérêts généraux et particuliers des professionnels d'hôteliers, de restaurateurs et débiteurs de boissons et établissements de nuit du secteur.  
Le Président Fabrice VEIT-HARTER, le secrétaire Lydie LUDWIG.

**CREATION**

Le GHRD UMIH 67 annonce la création du **Syndicat Patronal des Hôteliers Restaurateurs Débiteurs de Boissons et Etablissement de nuit Cœur d'Alsace - Circonscription 5 du GHRD UMIH 67**. L'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 12 octobre 2021.  
Le syndicat couvre les Communautés de Communes de : Sélestat, Ried Marckolsheim, Erstein, Vallée de Villé.  
Le Syndicat a pour objet : La défense des intérêts généraux et particuliers des professionnels d'hôteliers, de restaurateurs et débiteurs de boissons et établissements de nuit du secteur.  
Le Président Didier ROECKEL, la secrétaire Annabel RENAUT.

**DISSOLUTION**

L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de KOCHERSBERG a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 octobre 2021.  
A été nommé liquidateur, M. Daniel VIERLING, Président, demeurant 14 rue de Marlenheim à 67117 Fessenheim le bas.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de WASSERLONNE a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, M. Pierre MULLER, Président, demeurant 55 rue Principale à 67310 Dahlenheim et M. Patrick LUX, Trésorier, demeurant 1 place de l'Etoile à 67310 Wasselonne.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de MOLSHEIM a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 octobre 2021.  
A été nommé liquidateur, M. Sylvain GANJOUFFÉ, Président, demeurant 28 rue du Nideck à 67280 Oberhaslach.  
Les créances éventuelles de ces associations peuvent leur être présentées dans un délai d'un an à compter de la présente publication

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAVERNE**

Registre des associations

Il a été inscrit le 28/06/2024  
Au registre des associations du Tribunal judiciaire de SAVERNE N°AMALIA : A2024SAV000027  
L'association : **LES CAVALIERS DU BRUCHBACH**  
Ayant son siège : 5 rue de l'Eglise 67320 GOERLINGEN  
Les statuts ont été adoptés le : 27/04/2024  
L'association a pour objet : de faire pratiquer l'équitation sous toutes ses formes au centre équestre du Bruchbach, d'initier, de former, de perfectionner les cavaliers à différentes pratiques équestres, d'organiser des compétitions officielles, de promouvoir le cheval et les activités équestres, d'apporter son aide au développement des activités équestres scolaires, extra-scolaires organisées au centre équestre du Bruchbach, d'organiser des déplacements sportifs ou culturels en rapport avec l'équitation, de soutenir la préparation de leurs chevaux et poneys en vue de leur mise en valeur.  
La direction se compose de :  
Présidente : Mme MALO Sabine  
Trésorière : Mme VERBRIGGHE Alicia  
Secrétaire : Mme BERNARDY Laurence

**DISSOLUTION**

L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de BENFELD-MARCKOLSHEIM-ERSTEIN a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2021.  
Ont été nommés liquidateurs, Mme Virginie BERNA, Présidente, demeurant 10 rue du Rhin à 67860 Rhinau et M. Grégory VOELCKEL, Trésorier, demeurant 3 lieudit Striegel à 67150 Erstein.  
L'association Professionnelle du syndicat des hôteliers restaurateurs et débiteurs de boissons du canton de SELESTAT-VILLE a voté sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2021.  
A été nommé liquidateur, M. Didier ROECKEL, Président, demeurant 2 rue de la Marierie à 67750 Scherwiller.  
Les créances éventuelles de ces associations peuvent leur être présentées dans un délai d'un an à compter de la présente publication

**CREATION**

Le GHRD UMIH 67 annonce la création du **Syndicat Patronal des Hôteliers Restaurateurs Débiteurs de Boissons et Etablissement de nuit région Vigne et Houblon - Circonscription 4 du GHRD UMIH 67**. L'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 5 octobre 2021.  
Le syndicat couvre les Communautés de Communes de : Mossig Vignoble, Kochersberg, Molsheim-Mutzig  
Le Syndicat a pour objet : La défense des intérêts généraux et particuliers des professionnels d'hôteliers, de restaurateurs et débiteurs de boissons et établissements de nuit du secteur.  
Le Président Pierre MULLER, le secrétaire Philippe RECHER.

**CREATION**

Le GHRD UMIH 67 annonce la création du **Syndicat Patronal des Hôteliers Restaurateurs Débiteurs de Boissons et Etablissement de nuit Vignobles et Montagnes - Circonscription 6 du GHRD UMIH 67**. L'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 11 octobre 2021.  
Le syndicat couvre les Communautés de Communes de : Pays de Barr, Pays de Sainte-Odile, Portes de Rosheim, Vallée de la Bruche.  
Le Syndicat a pour objet : La défense des intérêts généraux et particuliers des professionnels d'hôteliers, de restaurateurs et débiteurs de boissons et établissements de nuit du secteur.  
Le Président Pierre KIEFFER, le secrétaire Sonia BENDER

**CREATION**

Le GHRD UMIH 67 annonce la création du **Syndicat Patronal des Hôteliers Restaurateurs Débiteurs de Boissons et Etablissement de nuit région Haguenau et Pays Rhénan - Circonscription 9 du GHRD UMIH 67**. L'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 4 octobre 2021.  
Le syndicat couvre les Communautés de Communes de : Basse Zorn, Pays Rhénan, Haguenau  
Le Syndicat a pour objet : La défense des intérêts généraux et particuliers des professionnels d'hôteliers, de restaurateurs et débiteurs de boissons et établissements de nuit du secteur.  
Le Président Eric FUCHS, le secrétaire Olivier FARDEAU.

FONDS DE COMMERCE

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT" titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, le 5 juillet 2024, a été cédé un fonds de commerce

Par : La Société dénommée RVP, dont le siège est à BISCHHEIM (67800) 51 rue de la Robertsau, identifiée au SIREN sous le numéro 412 112 559 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG. En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 25 septembre 2023.

Au profit de : La société dénommée TYEM, Société par actions simplifiée au capital de 5000 €, dont le siège est à BISCHHEIM (67800), 51 rue de la Robertsau, identifiée au SIREN sous le numéro 930 595 616 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Désignation du fonds : le fonds de commerce de débit de boissons-restauration brasserie-traiteur-vente à emporter sis à BISCHHEIM (67800), 51 rue de la Robertsau, connu sous le nom commercial "AU RENDEZ-VOUS DES PECHEURS", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG, sous le numéro 412 112 559.

Moyennant le prix principal de CENT VINGT-SIX MILLE EUROS (126 000,00 EUR) s'appliquant : aux éléments incorporels pour CENT CINQ MILLE EUROS (105 000,00 EUR) au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR)

à la licence IV pour ONZE MILLE EUROS (11 000,00 EUR) Entrée en jouissance le 5 juillet 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C. en la SCP « Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT », titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, ou domicile à été élu à cet effet, par acte extra judiciaire. Pour insertion. Pour insertion. Le notaire



FIDAC  
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mai 2024 à KOLBSHEIM, enregistré le 4 juin 2024 au SIE - STRASBOURG - dossier 2024 00027387 / référence 6704P61 2024 A 02496 : Madame Hélène SCHEFFER, demeurant 1 rue de Hangenbieten, 67120 Kolbsheim, immatriculé au greffe de Strasbourg sous le numéro 478309677 A cédé à : Madame Karine THORMEYER, demeurant 4 rue de la Bruche, 67204 Achenheim, immatriculée au greffe de Strasbourg sous le numéro 987501194.

Moyennant le prix de 28300 euros sous fonds de commerce de épicerie, alimentation, tabac, dépôt de pain, vente à emporter, services de livraison à domicile, activité de vente de produits en non sédentaire exploités 1 rue de la Liberté, 67120 Kolbsheim. Entrée en jouissance au 1 juin 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance au Cabinet FIDAC sis 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG.

RECTIFICATIF, ADDITIF



FIDAC  
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

SARL DE LA MODER

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros  
Siège social : 1 rue de la Clairière  
Parc d'activités de la Forêt  
67930 BEINHEIM  
429 065 568 RCS STRASBOURG

Dans l'annonce légale parue dans L'EST AGRICOLE ET VITICOLE du 26 juin 2024 concernant la transformation en SAS de la société susvisée, il fallait lire concernant la dénomination sociale : DENOMINATION : SAS DE LA MODER Pour avis rectificatif

ADDITIF

Dans l'annonce parue le 12 janvier 2024, dans le journal « L'Est Agricole et Viticole », concernant le transfert de siège social de la société TIKEHAU IMMOBILIER SCI (901 646 117 RCS STRASBOURG), il convient d'ajouter la mention suivante : Radiation de la société au RCS de Strasbourg et ré-immatriculation au RCS de Fréjus.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 05/07/24 concernant l'augmentation du capital de la SAS LEOSAC, il fallait lire : "R.C.S. COLMAR 919 690 420" (dans l'entête) et "Mention sera faite au RCS de Colmar"

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 28/06/24 concernant le transfert de siège de la SCI NOVA, il convenait de lire : SCI NOVA Société Civile au capital de 1 500.00 € Siège social : 7 rue Saint Joseph 67120 MOLSHEIM 442 129 714 RCS SAVERNE

TRANSFORMATION

CLEMENTZ - EUROMEGRAS

Société Anonyme  
au capital de 1 100 000 euros  
Siège social : 5a rue de Picardie  
67116 REICHESTET  
598 501 518 RCS STRASBOURG

TRANSFORMATION

Par une délibération du 15/05/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
ARTICLE 2 - OBJET (Nouvelle mention)  
La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de gestion immobilière, de syndic de copropriété et transactions  
- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Gérance : M. Philippe HAEGELE demeurant 29 rue des Vergers 67880 INNENHEIM Pour publication légale, Avocat

TRANSFORMATION

Par une délibération du 15/05/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
ARTICLE 2 - OBJET (Nouvelle mention)  
La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de gestion immobilière, de syndic de copropriété et transactions  
- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Gérance : M. Philippe HAEGELE demeurant 29 rue des Vergers 67880 INNENHEIM Pour publication légale, Avocat

TRANSFORMATION

Par une délibération du 15/05/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
ARTICLE 2 - OBJET (Nouvelle mention)  
La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de gestion immobilière, de syndic de copropriété et transactions  
- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Gérance : M. Philippe HAEGELE demeurant 29 rue des Vergers 67880 INNENHEIM Pour publication légale, Avocat

TRANSFORMATION

Par une délibération du 15/05/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES  
Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

STRASBOURG COURTAGE ET CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros  
Siège social 15 rue des Halles  
75001 PARIS  
transféré 3 rue des Cigognes  
Aéroparc 2 - 67960 ENTZHEIM  
RCS PARIS 894.066.208  
(2021B04840)

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 02/05/2024, il résulte :

\* que le siège social a été transféré à compter de ce jour et que l'article 4 des statuts a été modifié.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)  
Le siège social est fixé : 15, rue des Halles - 75001 Paris

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)  
Le siège social est fixé : 3 rue des Cigognes - Aéroparc 2 - 67960 ENTZHEIM

\* que l'objet social a été étendu et que l'article 2 des statuts a été modifié

ARTICLE 2 - OBJET (Ancienne mention)  
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
ARTICLE 2 - OBJET (Nouvelle mention)  
La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de gestion immobilière, de syndic de copropriété et transactions  
- Conseils en stratégie industrielle  
- Courtage en travaux  
La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Gérance : M. Philippe HAEGELE demeurant 29 rue des Vergers 67880 INNENHEIM Pour publication légale, Avocat

TIMON DESIGN

Forme : SARL  
au capital de 5000 euros  
Siège social : 12 rue des Peupliers  
67240 GRIES  
514491141 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2024, l'associé unique a décidé à compter du 25 juin 2024 d'étendre l'objet social aux activités de :

- La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- La pose de fermetures PVC, la menuiserie intérieure bois et l'agencement intérieur bois, PVC, l'ébénisterie ;  
Suite à un PV de l'AGE en date du 08/01/2018 :

- Travaux de maçonnerie et de coffrage ;  
Suite à un PV de l'AG en date du 25/06/2024 :

- Travaux d'assainissement, de terrassement ;  
- Travaux de peinture intérieure et extérieure, crépis et isolation ;  
- Travaux de plâtre et placoplâtre ;  
- Travaux d'électricité ;  
- Travaux de couverture et étanchéité ;  
- Travaux sanitaires et de chauffage ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ;

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

MAISON D'EDITION SAMO

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros, siège social : 6, Rue du Trompette à 67500 HAGUENAU, RCS STRASBOURG 481 463 719

En date du 10/06/2024, l'Associé Unique a décidé, à compter du même jour :

- de remplacer la dénomination sociale par "MAISON D'EDITION SAMO" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

- de remplacer l'objet social par les activités :

- d'édition sous toutes ses formes, publication, distribution, commercialisation, rédaction, composition, mise en vente, diffusion, et promotion de livres, articles, journaux et périodiques, vidéos, films, musique et autre future média ;  
- de traduction de tout document ;  
- de relecture et correction de tout document ;  
- de vente de tout produit non réglementé par tout moyen ;  
- Toute activité s'y rattachant directement ou indirectement.

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

PRESTA BAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 euros  
Siège Social : 20A, rue de la République, 67220 WEYERSHEIM  
918 839 218 R.C.S STRASBOURG

Aux termes du PV du 1er juillet 2024, l'Assemblée Générale a décidé d'étendre l'objet social de la société, à compter du 01/07/2024, aux activités suivantes :

- La vente à emporter de boissons alcoolisées de groupe 3

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS STRASBOURG

Dominique RIEGEL  
Avocat au Barreau de Strasbourg  
18 rue Richard Brinck  
67000 STRASBOURG

SELARL PHARMACIE DU CENTRE

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 5 000,- €  
39A avenue de la Gare  
67150 ERSTEIN  
R.C.S. STRASBOURG : 447 835 497  
SIRET : 447 835 497 00028

Par une décision unanime, en date du 29 mai 2024, les associés ont décidé de réduire le capital social de 35.000,- € pour le ramener de 70.000,- € à 35.000,- € par voie d'annulation, par rachat de 350 parts sociales, d'une part, et ont pris acte de la décision de Madame Valérie BANZET de démissionner de ses fonctions de co-gérant avec effet au 1er juillet 2024, d'autre part.

Par une décision, en date du 3 juillet 2024, le gérant a constaté le caractère définitif de la réduction de capital avec effet au 1er juillet 2024.

Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 70.000,- €  
Nouvelle mention : Capital social : 35.000,- €  
Pour avis et insertion.



FEMS360  
Société d'Expertise Comptable  
Haguenau - Issenhausen

LES WOODCUTTERS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5.000 €  
Siège social : 8 rue des Cottages  
67100 STRASBOURG  
813 902 517 RCS STRASBOURG

MOUVEMENT D'ASSOCIE / CESSION DE PARTS SOCIALES

Suite à la cession de parts consentie en date du 21 juin 2024 par Monsieur Samuel MESSER à la Société LE W, l'article 8 des statuts a été modifié par décision des associés du 26 juin 2024.

Ancienne mention : Samuel MESSER, 8 rue des Cottages 67100 STRASBOURG

Société LE COURTIL, 146A route de Lyon 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Nouvelle mention : Société LE W, 8 rue des Cottages 67100 STRASBOURG

Société LE COURTIL, 146A route de Lyon 67400 ILLKIRCH  
Mention sera faite au R.C.S. de STRASBOURG  
Pour avis,



FIBA  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
7, avenue de l'Europe  
Espace Européen de l'Entreprise  
67300 SCHILTIGHEIM  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SECTRA

53 Rue Saint-Michel  
67700 MONSWILLER  
824 759 963 RCS SAVERNE

Modifications multiples

Selon AGE en date du 15 mai 2024, les associés de la société SECTRA SAS, 824 759 963 RCS SAVERNE, ont décidé de nommer en qualité de présidente, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, la société CLEMIANE, 984 336 719 RCS STRASBOURG, en remplacement de la société MANADO, 983 907 585 RCS SAVERNE, présidente démissionnaire le même jour, il n'est pas pourvu au remplacement de la société CLEMIANE, démissionnaire de son poste de directrice générale à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 ; transférer le siège social de la société du 53 Rue Saint-Michel, 67700 MONSWILLER au 3 Impasse des Alouettes, 67110 REICHSHOFFEN, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2024. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de SAVERNE et de STRASBOURG.



FIBA  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
7, avenue de l'Europe  
Espace Européen de l'Entreprise  
67300 SCHILTIGHEIM  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

AUTO ECOLE PHILIPPE SARL

Nomination d'un commissaire aux comptes

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, l'associé unique de la société AUTO ECOLE PHILIPPE, SARL à associé unique au capital de 8 000,- € dont le siège est situé 52 Rue Principale 67300 SCHILTIGHEIM, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 439 450 891, a décidé de nommer la société FIDUCIAIRE DE L'ILL SAS, domiciliée 18 Rue du Rhône 67100 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 395 283 450 en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG. Pour avis.



COLLECTIF ENERGIE EST

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros  
Siège social : 23 rue de la Haye  
67300 SCHILTIGHEIM  
953 742 095 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 2 rue André Tardieu, 44200 NANTES au 23 rue de la Haye, 67300 SCHILTIGHEIM à compter du 1er juillet 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 953 742 095 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

Président : La société COLLECTIF ENERGIE HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 773 500 euros, dont le siège social est 2 rue André Tardieu, 44000 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 893 269 670 RCS NANTES

Représentée par Monsieur Stéphane SORIN, son Président.

La Présidente



Julien VENTRELLA  
Expert-comptable  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar  
Maîtrise en Droit des Affaires

SCI VICO

Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros  
Siège social : 66, rue de Pfulgriesheim  
67450 - LAMPERTHEIM  
RCS STRASBOURG :  
877 973 461 (2019 D 01288)

Aux termes de la décision de la collectivité des associés du 10 mai 2024, le siège social a été transféré au 2, rue des jardins à WALTENHEIM-SUR-ZORN (67670) à compter de ce même jour.

L'article n°4 - Siège social - a été modifié en conséquence comme suit :

Ancienne mention : 66, rue de Pfulgriesheim à LAMPERTHEIM (67450)

Nouvelle mention : 2, rue des jardins à WALTENHEIM-SUR-ZORN (67670)

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.



FIBA  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
FIBA HAUT RHIN  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI FIDJY

Société civile immobilière au capital de 1 000.00 euros  
Siège social : 6 rue des Etangs -  
68330 HUNINGUE  
Transféré  
74 rue de la Goutte - 67220 FOUCHY  
RCS COLMAR

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19.04.2024, le siège social de la société ayant pour co-gérant Monsieur Philippe JEANMAIRE et Madame Patricia SENSINI demeurant 74 rue de la Goutte - 67220 FOUCHY a été transféré avec effet rétroactif au 11.03.2024 et l'article 5 des statuts a été modifié.

D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées : Nouvelle mention :

Le siège social est fixé : 74 rue de la Goutte - 67220 FOUCHY

Le reste de l'article demeure inchangé Radiation au RCS de MULHOUSE. Nouvelle immatriculation au RCS de COLMAR.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES  
Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

JM OENO

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros  
Siège social : 9A rue du Général De Gaulle 67530 OTTROT  
RCS SAVERNE 918.896.366  
(2022B516)

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 28/06/2024 a décidé en vertu de l'article 225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.

Pour publication légale, Avocat

JTI

Société à responsabilité limitée au capital de 290 000 euros  
Siège social :  
28 Rue Joseph Marie Jacquard  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN  
841 098 569 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération en date du 27 mai 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante Madame Caroline STEUER-GRAND-HAYE, demeurant 47 Rue du Stade, 57820 DANNELBOURG, pour une durée illimitée à compter du 1er juin 2024. Pour avis



FIBA HAUT RHIN  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

IN CONNEXION

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000 euros  
Siège social : 6, rue des Etangs  
68330 HUNINGUE  
Transféré 74 rue de la Goutte  
67220 FOUCHY  
RCS COLMAR - 802 093 880

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 19.04.2024, l'associé unique a décidé : - de transf

**MODIFICATION**



**FIDAC**  
Fiduciaire d'Audit  
et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

**MSE PIÈCES ET SERVICES**

Forme : SAS  
Capital social : 10000 euros  
Siège social : 12 rue du Wittholz  
67340 INGWILLER  
883021974 RCS de Saverne

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> juin 2024, les associés ont décidé, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, de transférer le siège social à 10 rue du Wittholz, 67340 Ingwiller.  
Mention sera portée au RCS de Saverne.

**PRO DELICES**

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Au capital de 1 000 €  
Siège social : 219C, route de Schirmeck à 67200 STRASBOURG  
R.C.S. STRASBOURG 922 721 345

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, a décidé à compter de ce jour :  
- d'enregistrer la démission du Président, Monsieur ASAN Salim, et a nommé comme nouveau président, Monsieur YIGIT Bilgin, né le 22 mars 1978 à SEHITKAMIL, GAZIANTEP (Turquie), demeurant à 67380 LINGOLSHEIM, 46, rue des Prés, à compter de ce jour, pour une durée illimitée.  
- d'enregistrer la démission du Directeur Général, Monsieur YIGIT Bilgin, et a décidé de supprimer le paragraphe "Nomination du Directeur Général" de l'article 28 des statuts.  
- de modifier en conséquence l'article 28 des statuts.  
La Présidence

**HW INVESTMENT**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 13 Rue des Clefs  
67600 SELESTAT  
RCS COLMAR TJ 951 638 790

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2024 a, à effet du 01/06/2024 décidé de transférer le siège social du 13 Rue des Clefs, 67600 SELESTAT au 10 Rue du Bouclier, 67000 STRASBOURG, a nommé Mme Lou KNOBLOCH, demeurant 68 Avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG, Directeur Général et a modifié l'article 4 des statuts.  
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR sous le numéro 951 638 790 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.  
Président :  
Monsieur Hugo WITTESSHEIM, demeurant 6 Rue des Acacias, 67750 SCHERWILLER  
Pour avis  
Le Président

**ANCEL**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 1 rue Baschney  
67190 GRENDLBRUCH  
799 674 585 RCS SAVERNE

**Modifications multiples**

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'Associé Unique a nommé :  
- Madame Christine WEINMANN demeurant 11 rue des Vergers 67440 REUTENBOURG, en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Thomas ANCEL, décédé,  
- et de modifier l'article 16 des statuts ;  
- de transférer le siège social au 11 rue des Vergers 67440 REUTENBOURG à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis  
La Gérance

**CABINET LIBRES**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 500 euros  
Siège Social :  
24 RUE DU BÂTONNIER BAUMANN  
67280 NIEDERHASLACH  
904 037 702 R.C.S SAVERNE

L'Associé Unique a décidé en date du 31 mars 2024 qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément à aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce. Inscriptions modificatives seront faites au RCS de SAVERNE.

**DE RIJKE ALSACE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.756.000 euros  
Siège social : Zone Industrielle du Ried  
67850 HERRLISHEIM  
402 462 253 RCS STRASBOURG

Le 25.06.2024, l'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler les mandats du Commissaire aux Comptes Titulaire la société « SEC BURETTE » et du commissaire aux comptes suppléant « MONCEY AUDIT », ni de pourvoir à leur remplacement.  
Pour avis, Le représentant légal.



**AUDIFEC CONSEIL**  
10 Avenue Pierre Mendès France  
67300 SCHILTIGHEIM  
03 88 67 24 10

**MINANI STRASBOURG**

SASU au capital de 2 500 euros  
Siège social :  
30 rue du Maréchal Lefebvre  
67100 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG TI 979 971 587

Avis est donné que par décision de l'actionnaire unique en date du 24/06/2024, le siège social de la société est transféré au 30 rue de Maréchal Lefebvre, 67100 Strasbourg avec effet au 01/07/2024. L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.  
Le Président  
Tidiane DIHALLO



**CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES**

Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

**ISOLELLA**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 4 rue de l'Argile  
67720 WEYERSHEIM  
RCS STRASBOURG 919.413.674  
(2022B2580)

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 28/06/2024 a décidé en vertu de l'article 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.  
Pour publication légale, Avocat



**CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES**

Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

**ND GESTION**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 15A boulevard Vauban  
67600 SELESTAT  
RCS COLMAR 900.414.343  
(2021B611)

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 28/06/2024 a décidé en vertu de l'article 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.  
Pour publication légale, Avocat

**EUROFINS ANALYSES DE L'AIR**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 679.083 euros  
5 rue d'Otterswiller  
67700 SAVERNE  
RCS SAVERNE 844 919 993

Par décision de l'Associé Unique en date du 30/05/2024, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la société HLP Audit, Commissaire aux Comptes Titulaire. Par conséquent, il a été décidé de nommer la Société Deloitte & Associés, dont le siège social est à Paris La Défense (92908) 6 place de la Pyramide, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six exercices. Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

**GROUPE ALLIANCE HABITAT**

SARL au capital de 8.000 €  
Siège social : 15 rue Jacobi Netter  
67200 STRASBOURG  
445 065 071 RCS de STRASBOURG

L'AGE du 15/05/2023 a décidé de :  
- transférer le siège social au 29 B RUE JACQUARD, 76140 PETIT QUEVILLY.  
- L'enseigne devient **HANDBAIN**  
- nommer gérant, M. Kadir YONYUL, 305 rue Guy de Maupassant, 76650 PETIT-COURONNE en remplacement de M. Ilias YIGIT.  
Radiation au RCS de STRASBOURG et réimmatriculation au RCS de ROUEN.

**IMAAE**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 8.440 Euros  
Siège social : SELESTAT (67600)  
11, avenue Louis Pasteur  
484 816 632 RCS COLMAR

L'associé unique en date du 28 juin 2024 a pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Cédric CRETON, demeurant à SELESTAT (67600) 7, rue Guynemer. Monsieur Jean-Baptiste COMPIN demeurant à MULHOUSE (68100) 63, rue des Grains reste seul gérant.  
Pour avis  
Le Gérant

**STRASBOURG NETTOYAGE SERVICE**

Sarl au capital de 31.000 €  
1 rue Evariste Galois  
67201 ECKBOLSHEIM  
RCS Strasbourg B 348 649 377

Madame Sandra PHALIP a démissionné de ses fonctions de co-gérante de la société à effet du 2 janvier 2024. Monsieur José GALLEGO reste le seul gérant à partir de cette date.  
Pour avis

**MJH OBERNAI**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 11 000 Euros  
2 rue Dietrich  
67210 OBERNAI  
RCS SAVERNE 810 712 646

**MODIFICATION DE L'OBJET**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1<sup>er</sup> Juin 2024 il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de :  
- Epicerie fine,  
- La vente de produits alimentaires et non alimentaires,  
- La vente de vins, spiritueux, jus de fruits,  
- Traitement  
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de SAVERNE  
Pour avis, le Gérant  
Tidiane DIHALLO

**RADIATION**

**LA PARENTHÈSE ENCHANTEE**

Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 5 000 euros  
Siège social et siège de liquidation :  
3b, rue du Château  
67170 WINGERSHEIM  
LES QUATRE BANS  
849 325 642 RCS STRASBOURG

**Dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.  
Madame Marie FRANKHAUSER, épouse ROTHAN, demeurant 10, rue de Batzen-dorf - 67170 WAHLENHEIM, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis  
Le Liquidateur

**SCI FELSBOURG**

Société civile immobilière à associée unique  
Au capital de 304 90 euros  
Siège social : 9 Route d'Eschau  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN  
RCS STRASBOURG 378 292 841

Par décision du 18 juin 2024, la SARL FINANCIÈRE FELSBOURG, société à responsabilité limitée, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé au 9 Route d'Eschau, 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 491 624 771, dont le gérant est Monsieur Jean-Christophe LINDER, Associé Unique de la SCI FELSBOURG, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.  
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code de Commerce et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.  
Pour avis  
La Gérance

**CUMA DE QUATZENHEIM**

Siège social : 12 rue Principale  
67117 QUATZENHEIM  
N° d'agrément : 67 - 658  
N° d'immatriculation  
au RCS Strasbourg 778 799 213

Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 4 juillet 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 4 juillet 2024 et sa mise en liquidation amiable.  
Ont été désignés liquidateurs :  
M. NORTH Julien demeurant au 13 rue des peupliers, 67520, MARLENHEIM et M. SCHOTT Daniel demeurant 33 route de Quatzenheim, 67117, HURTIGHEIM, lesquels disposent à cet effet des pouvoirs les plus étendus.  
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au 12 rue Principale, 67117, QUATZENHEIM, siège de la liquidation.  
Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au RCS de STRASBOURG.  
Les liquidateurs

**DOURI**

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 7.500€  
Siège social : 12 rue Munch  
67000 STRASBOURG  
442 245 189 RCS de Strasbourg

**Dissolution**

Le 30/06/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Young-Ran CHOI, 17 rue du Landsberg, 67100 STRASBOURG et fixé le siège de liquidation à son domicile.  
Modification au RCS de Strasbourg

**CONNECTIC NORD-EST**

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 6 rue de la Gare  
67130 WISCHES  
RCS : SAVERNE 882.684.814

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/06/2024, il résulte que :  
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2024 et sa mise en liquidation.  
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Pierre-Rodolphe GIOVANNI, demeurant 6 rue de la Gare 67130 WISCHES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé au 6 rue de la Gare 67130 WISCHES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAVERNE. Mention sera faite au RCS : SAVERNE.  
Pour avis



**CALIEN**

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5 rue du Kirchfeld  
67540 OSTWALD  
Siège de liquidation : 5 rue du Kirchfeld  
67540 OSTWALD  
RCS STRASBOURG 830 581 484

Aux termes des décisions unanimes en date du 5 juillet 2024, la collectivité des associés a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude Brun, demeurant 5 rue du Kirchfeld - 67540 OSTWALD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.  
Pour avis  
Le Liquidateur

**PFB SARL**

95 rue Boecklin  
67000 STRASBOURG  
R.C.S STRASBOURG  
Siren 749 825 550

Par AGE du 26/6/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 30/06/2024.  
Monsieur Pierre BECHER demeurant 22 rue de la Tanche 67000 STRASBOURG a été nommé liquidateur.  
Le siège de la liquidation est fixé au 22 rue de la Tanche 67000 STRASBOURG, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Mention au RCS de STRASBOURG  
Pour avis, le liquidateur

**SCCV AGATE**

Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 €  
Siège social : 3, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
R.C.S. Strasbourg 845298736

**Clôture de liquidation**

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 15/04/24, à Oberhausbergen, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Strasbourg.  
Pour avis, le liquidateur.

**CAMPING CARAVANING SCHOENAU PLAGE SARL**

Société à responsabilité limitée en liquidation  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social :  
20 Chemin Départemental  
67390 SCHOENAU  
Siège de liquidation :  
29 rue du Général de Gaulle  
67730 LA VANCELLE  
RCS COLMAR 307 421 347

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27/05/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Thérèse KIEBER, demeurant 29 rue du Général de Gaulle, 67730 LA VANCELLE, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière, quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet du 31/12/2023.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.  
Pour avis  
La Liquidatrice

**ILOC**

Société en liquidation dont le liquidateur est Monsieur MKRTOUMIAN  
Société par Actions Simplifiée  
Unipersonnelle au capital de 500 euros  
Siège Social : 5 A AV DE L'ENERGIE  
67800 BISCHHEIM  
900 857 533 R.C.S STRASBOURG

Suivant délibération en date du 30 avril 2024 à 12 heures, l'Assemblée Générale, Monsieur Arman MKRTOUMIAN président et associé domicilié au 66, rue Georges Bernanos 67200 STRASBOURG a approuvé les comptes de liquidation et décidé le remboursement du capital entre les associés.  
Après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal judiciaire de STRASBOURG.  
Pour avis  
Le liquidateur

**HADDIOU MOHAMED**

EURL au capital de 500 €  
14 Rue du Général Leclerc  
67370 WIWERSHEIM  
RCS STRASBOURG 844 571 828

**Dissolution**

Le 4 juillet 2024, une assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 juillet 2024. M HADDIOU Mohamed demeurant 14, rue du Général Leclerc 67370 WIWERSHEIM, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 14, rue du Général Leclerc 67370 WIWERSHEIM.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg.  
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

**DOURI**

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 7.500€  
Siège social : 12 rue Munch  
67000 STRASBOURG  
442 245 189 RCS de Strasbourg

**Clôture de liquidation**

Le 30/06/2024, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme Young-Ran CHOI, 17 rue du Landsberg, 67100 STRASBOURG de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2024.  
Radiation au RCS de STRASBOURG



**COMME CHEZ MAMIE**

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 101 rue des vergers  
67270 HUTTENDORF  
840 038 707 RCS STRASBOURG

**Dissolution**

Aux termes de l'AG du 08/04/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 08/04/2019, et sa mise en liquidation.  
A été nommé Liquidateur M. Stéphane SCHILB demeurant 18 Rue De La Division Leclerc, 67170 BRUMATH avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé 18 rue de la division Leclerc 67170 BRUMATH adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG.  
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

**LOTO PRESSE DE LA LAUTER**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros, siège social : 11, Rue du Marché aux Poissons à 67160 WISSEMBOURG, RCS STRASBOURG 850 907 965  
Aux termes d'une décision en date du 30/04/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.  
M. Pierre DUEZ, demeurant 3 Impasse des Hirondelles à 67250 SURBOURG, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé 3 Impasse des Hirondelles à 67250 SURBOURG. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS.

**MP SMART CONSULT**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
36 rue Jean Jaurès  
67300 SCHILTIGHEIM  
913 686 408

**Dissolution**

Le 01/07/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Anouk FERRY demeurant 36 rue Jean Jaurès 67300 SCHILTIGHEIM, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI de Strasbourg. Mention sera faite au RCS Strasbourg.



**NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES**

Saisissez vos annonces en ligne

- ✓ GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél. 03 88 56 90 70 • annonce@est-agricole.com